

SÉANCE MENSUELLE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST, SCOTSTOWN, LE MARDI 9 JANVIER 2018 À 19 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Les conseillers : Mesdames Noëlle Hayes et Sylvie Dubé et Messieurs Iain MacAulay, Marc-Olivier Désilets, Martin Valcourt et Monsieur Gilles Valcourt sous la présidence de Monsieur Dominique Boisvert, maire.

Madame Monique Polard, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2017 et des séances extraordinaires du 13 décembre 2017
4. Période de questions
5. Administration et finances
 - 5.1 Dépôt des documents :
 - 5.1.1 Déclarations d'intérêts pécuniaires
 - 5.1.2 Divulgence de certains dons et rapport de dépenses des candidats
 - 5.2 Nomination des délégués des divers comités
 - 5.3 Finances :
 - 5.3.1 Liste des dépenses depuis la séance du 6 décembre 2017 selon le règlement 407-12
 - 5.3.2 Liste des comptes et salaires payés depuis le 6 décembre 2017 et comptes courants à payer
 - 5.3.3 Engagement de dépenses
 - 5.3.4 Rapport de l'état des activités de fonctionnement au 31 décembre 2017
 - 5.3.5 Annulation solde impayé de la facture 201705578 – Canam
 - 5.4 Arrangements des taxes – Dernier avis par courrier recommandé
 - 5.5 Les Fleurons du Québec (renouvellement)
 - 5.6 Formation pour le secourisme en milieu de travail
 - 5.7 Milieux humides – Financement des nouvelles responsabilités (FQM)
 - 5.8 Déclaration commune – Forum des communautés forestières (FQM)
 - 5.9 Journal Haut-St-François – Contribution 2018
 - 5.10 Avis de motion / Règlement
 - 5.10.1 Avis de motion du règlement 454-18 - Règlement autorisant le passage des véhicules hors routes de type quads et côte à côte sur la rue Albert (route 257) de l'intersection de la 214 jusqu'à la limite du Canton de Lingwick, le chemin Dell, la rue de Ditton (route 257) et le chemin MacNamée et l'abrogation du règlement 447-17 et dépôt du projet de règlement
 - 5.11 Rencontres / invitations / formations / congrès / représentation
 - 5.11.1 Rencontre avec M. Ghislain Bolduc, Député
 - 5.11.2 10-01-2018 à 13 h : Dossier : Route 257 – Rencontre du comité
 - 5.11.3 12-01-2018 de 15 h à 16 h 30 : MAMOT – Invitation pour une rencontre avec le ministre M. Martin Coiteux dans le cadre de sa tournée régionale à Lac Mégantic
 - 5.11.4 RAPPEL : 16-01-2018 à 13 h 30 – MRC du Haut-Saint-François : Invitation aux conseils municipaux
 - 5.11.5 18-01-2018 et 1-02-2018 – Table d'harmonisation du Parc National Mégantic
 - 5.11.6 27-01-2018 : Association des minimaisons à Sherbrooke

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2018

5.11.7 3-02-2018 – CLD HSF : Forum agricole et forestier du Haut-Saint-François à East-Angus

5.11.8 7-02-2018 – Chambre de commerce du Haut-St-François : Déjeuner Projet Weedon-MYM (Club de golf East Angus à 8 h 30, coût : 20 \$ par personne)

6. Sécurité publique

6.1 Sécurité incendie :

6.1.1 Achat d'un téléavertisseur et vérification d'un appareil

6.1.2 Rapport du directeur incendie

7. Voirie

7.1 Transport de personnes HSF – Prévisions budgétaires 2018

8. Hygiène du milieu

8.1 Réception de soumission – Fournitures de services techniques et d'entretien pour l'opération des ouvrages de production d'eau potable et des eaux usées – Année 2018

9. Loisir et culture

9.1 Plaisirs d'hiver – Édition 2018 : Demande de permis de boisson pour réunion

9.2 Entretien de la patinoire

9.3 Fête de la pêche – Autorisation pour permis de boisson au Parc Walter-MacKenzie

9.4

10. Correspondance et varia

10.1 _____

10.2 _____

10.3 _____

11. Période de questions

12. Fin de la rencontre

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h.

Monsieur Dominique Boisvert, maire, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

2018-01-001

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2017 et des séances extraordinaires du 13 décembre 2017

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2017 ainsi que des séances extraordinaires du 13 décembre 2017 et qu'ils ont pris connaissance du contenu de ces procès-verbaux;

EN CONSÉQUENCE,

2018-01-002

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

ET RÉSOLU que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture des procès-verbaux des séances du 5 et 13 décembre 2017 et qu'ils soient adoptés tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Période de questions

Des questions ont été posées par les citoyens présents auxquelles Monsieur Dominique Boisvert, maire, a répondu.

5. Administration et finances

5.1 Dépôt des documents :

5.1.1 Déclarations d'intérêts pécuniaires

Conformément aux exigences de l'article 357 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, les membres du conseil municipal ont tous déposé leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires selon le délai prescrit entre le 7 et le 13 novembre 2017.

5.1.2 Divulcation de certains dons et rapport de dépenses des candidats

Les formulaires de dons et le rapport de dépenses reçus des candidats à l'élection générale du 5 novembre 2017 remis à la directrice générale sont déposés conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

5.2 Nomination des délégués des divers comités

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les comités de la Ville de Scotstown soient formés de la façon suivante :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
(Gestion financière et administrative, greffe, évaluation, assurance)

Iain MacAulay (responsable)
Marc-Olivier Désilets
Noëlle Hayes

TRANSPORT (Réseau routier : voirie et enlèvement de la neige, éclairage des rues, transport collectif et adapté)

Martin Valcourt (responsable)
Gilles Valcourt
Sylvie Dubé

HYGIÈNE DU MILIEU (Eau potable : approvisionnement, traitement des eaux usées et réseau d'égout, matières résiduelles et recyclables : collecte et transport, protection de l'environnement : étangs)

Gilles Valcourt (responsable)
Iain MacAulay
Marc-Olivier Désilets

SÉCURITÉ PUBLIQUE (Police, service incendie, mesures d'urgence)

Marc-Olivier Désilets (responsable)
Noëlle Hayes
Martin Valcourt

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT (aménagement, urbanisme, zonage, promotion et développement économique, bourses aux étudiants)

Noëlle Hayes (responsable)
Sylvie Dubé
Gilles Valcourt

LOISIRS ET CULTURE (Parcs, terrains de jeux, bibliothèque, maison des jeunes, activités récréatives et culturelles)

Sylvie Dubé (responsable)
Martin Valcourt
Iain MacAulay

2018-01-003

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2018

Cette résolution annule et remplace toute résolution antérieure à ce sujet.

ADOPTÉE

5.3 Finances :

5.3.1 Liste des dépenses depuis la séance du 5 décembre 2017 selon le règlement 407-12

Attendu que depuis la dernière séance du conseil, des imprévus nécessitent des dépenses essentielles;

Attendu que la directrice générale est autorisée en vertu du règlement 407-12 de procéder à certaines dépenses;

Attendu que la liste des dépenses effectuées selon les règles du règlement 407-12 doit être déposée à la séance du conseil municipal;

2018-01-004

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil entérine les dépenses effectuées depuis la dernière séance au montant de 3 050 \$ pour les chèques suivants :
6123, 6129, 6139.

Ces dépenses sont inscrites dans la liste des comptes à payer.

ADOPTÉE

5.3.2 Liste des comptes et salaires payés depuis le 6 décembre 2017 et comptes courants à payer

6122	Gaudreau Marie-France	Remb. Petite caisse : frais poste,	139,65 \$
	- Petite caisse	collation : café et lait	
6123	Poste Canada	Rouleaux timbres (18)	1 759,12 \$
Paiements par AccèsD ou remboursements			
15-12-2017	Hydro Québec	Luminaires	556,85 \$
9-01-2018	Hydro Québec	Hôtel de Ville : chauffage et élect.	553,92 \$
		Maison jeunes	
9-01-2018	Hydro Québec	Poste de chlore	1 655,31 \$
9-01-2018	Hydro Québec	Garage municipal	1 447,78 \$
9-01-2018	Hydro Québec	Chalet terrain de balle	294,19 \$
9-01-2018	Hydro Québec	Poste pompage : Victoria Ouest	67,06 \$
9-01-2018	Hydro Québec	Parc Walter-MacKenzie	93,71 \$
9-01-2018	Hydro Québec	Hôtel de Ville : électricité	1 735,74 \$
9-01-2018	Hydro Québec	Terrain de balle	28,82 \$
9-01-2018	Hydro Québec	Poste pompage Victoria Est	575,98 \$
9-01-2018	Hydro Québec	Poste pompage : rue des Peupliers	36,92 \$
9-01-2018	Hydro Québec	Poste pompage : Victoria Ouest	35,01 \$
9-01-2018	Hydro Québec	Station épuration	914,34 \$
9-01-2018	Hydro Québec	Lumières de rue	575,40 \$
		Sous-total Hydro : 8 571,03 \$	
15-12-2017	Bell	Poste de chlore	82,15 \$
15-12-2017	Bell	Station épuration	82,15 \$
15-12-2017	Bell	Bureau : ligne sans fil	93,59 \$
15-12-2017	Bell	Garage municipal	94,64 \$
9-01-2018	Bell	Garage municipal	93,82 \$
9-01-2018	Bell	Poste de chlore	82,15 \$
9-01-2018	Bell	Station épuration	82,15 \$
9-01-2018	Bell	Bureau : ligne sans fil	93,59 \$
		Sous-total Bell : 704,24 \$	
9-01-2018	Agence des Douanes et du Revenu du Canada	Déducat. employeurs – Décembre	1 040,91 \$
9-01-2018	Revenu Québec	Déducat. employeurs - Décembre	2 853,19 \$
		Salaires nets payés du 1 ^{er} décembre au 31 décembre 2017 :	13 140,98 \$
Liste des chèques des comptes courants à payer à la séance du 9 janvier 2018			
6124	Dubé Equip. bureau	Papeterie : cartouche encre, enveloppes	224,68 \$
6125	Pétroles R. Turmel Inc.	Voirie : bouchon barré pour réservoir	38,01 \$
6126	Communication Plus	Service incendie : 4 chargeurs et 2 Batteries	473,57 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2018

6127	Fédération Québécoise des municipalités	Frais livraison analyse eau	15,63 \$
6128	Philippe Mercier Inc.	Caserne : réparation chaufferette et Lumière	181,97 \$
6129	Alarme CSDR	Rebrancher détecteur de fumée (Halloween)	80,48 \$
6130	Cherbourg	Poste chlore : Javel et crédit pour Contenants	567,75 \$
6131	Serv. San. D. Fortier	Novembre et décembre : Collectes ordures et récupération	7 403,44 \$
6132	Réal Huot Inc.	Réseau égout : tuyaux	254,28 \$
6133	Fonds d'inf. territoire	Frais pour avis mutation	10,10 \$
6134	Garage Charles Brochu	Voirie : réparation pneu et roue	31,05 \$
6135	Valoris / Régie Interm.	Site d'enfouissement et redevances	639,74 \$
6136	MBI Transport & Exc.	Trans. Pierres-abrasif, gravier Rte 257	2 169,76 \$
6137	Monty Sylvestre	Frais juridique : octobre à décembre	584,72 \$
6138	Gaudreau, Marie-France	Déplacement : La Patrie : Caisse Desj.	15,03 \$
6139	Groupe ADE Estrie Inc.	Nettoyage postes pompage	1 210,40 \$
6140	Got, Lise	Hon. Insp. bâtiment et déplacement	1 023,05 \$
6141	Groupe EnvironeX Inc.	Analyse eau potable et usée	350,40 \$
6142	Dubé Sylvie	Remb. Dépenses Marché public : Marché Noël	69,11 \$
6143	Ministère des Finances	Restauration peintures Frédéric	8 094,24 \$
6144	Hayes, Noëlle	Déplacement SADC	29,34 \$
Dépenses 2018			
	Robert, Johanne	Janvier : Concierge	375,00 \$
	Cloutier, Rémi	Ent. Chemin hiver : 2e versement : rues/ch accès	4 369,05 \$
	Municipalité Hampden	Ent. Chemin hiver : 2e versement : De Ditton, Albert et MacNamee	2 560,00 \$
	Communication Plus	Temps antenne annuel	464,48 \$
		Grand Total:	59 444,40 \$

2018-01-005

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Noëlle Hayes, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les comptes soient approuvés ainsi que le paiement de ceux-ci.

ADOPTÉE

5.3.3 Engagement de dépenses

2018-01-006

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil accepte la liste d'engagement des dépenses pour le mois de janvier 2018 au montant de 7 940 \$:

# POSTE	DESCRIPTION	MONTANT
CONSEIL		
02-110-00-310	Frais déplacement	300,00 \$
02-110-00-459	Réception	15,00 \$
Sous-total		315,00 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE		
02-130-00-310	Frais déplacement	150,00 \$
02-130-00-321	Frais de poste (incluant Info-Scotstown)	150,00 \$
02-130-00-660	Articles de nettoyage	150,00 \$
02-130-00-670	Fournitures de bureau	300,00 \$
02-130-01-522	Ent. et réparation Hôtel de Ville	200,00 \$
Sous-total		950,00 \$
SÉCURITÉ INCENDIE		
02-220-00-630	Carburant	250,00 \$
02-220-00-640	Pièces et acces. pour rép. bornes incendie	225,00 \$
02-220-01-651	Ent. et rép. Équipements	300,00 \$

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2018**

02-220-01-651	Vérification des boyaux incendie	150,00 \$
02-220-01-652	Vérification des bouteilles d'air	300,00 \$
Sous-total	1 225,00 \$	
VOIRIE		
02-320-00-522	Bâtiment entretien-réparation	200,00 \$
02-320-00-620	Gravier, sable	250,00 \$
02-330-00-630	Carburant, huile, graisse	1 000,00 \$
02-320-00-640	Petits outils, accessoires	225,00 \$
02-330-00-525	Ent. et rép. Équipements	300,00 \$
Sous-total	1 975,00 \$	
HYGIÈNE DU MILIEU		
02-412-00-411	Analyse de l'eau potable et eaux usées	400,00 \$
02-412-00-631	Produits chimiques	350,00 \$
02-413-00-521	Eau potable : Entretien-réparation réseau	600,00 \$
02-413-00-622	Sable et gravier	200,00 \$
02-415-00-521	Nettoyage égouts pluviaux	400,00 \$
02-414-00-411	Analyse de l'eau usée	250,00 \$
02-415-00-521	Ent. Et rép. Station pompage et tuyaux	400,00 \$
02-415-00-640	Égout : pièces et accessoires	300,00 \$
Sous-total	2 900,00 \$	
LOISIRS ET CULTURE		
02-701-30-522	Patinoire : entretien et réparation	50,00 \$
02-701-50-521	Parcs entretien terrains, bâtiments	300,00 \$
02-701-50-523	Entretien équipements	100,00 \$
02-701-50-630	Parcs : carburant, huile	125,00 \$
Sous-total	575,00 \$	
	TOTAL:	7 940,00 \$

ADOPTÉE

5.3.4 Rapport de l'état des activités de fonctionnement au 31 décembre 2017

Ce dossier est reporté à une prochaine séance.

5.3.5 Annulation solde impayé de la facture 201705578 – Canam

Considérant que la Ville de Scotstown a facturé des frais au montant de 1 137,70 \$ à l'entreprise Canam suite à une intervention du service incendie pour un accident routier le 23 mai 2017;

Considérant que ces frais représentaient le temps des pompiers et les frais de décontamination de certains habits de combats en raison des produits pétroliers sur les lieux;

Considérant que l'entreprise a payé la partie des frais pour la décontamination au montant de 740,69 \$ et que le solde au montant de 397,01 \$ représente les frais pour le temps des pompiers;

Considérant qu'à cette époque le règlement municipal en vigueur ne comportait aucun tarif pour les frais en temps ou autre lors d'un accident routier;

2018-01-007

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal annule le solde de 397,01 \$ envers la ville pour le client numéro 1952

ADOPTÉE

5.4 Arrérages des taxes – Dernier avis par courrier recommandé

Considérant que la Ville de Scotstown a déjà transmis au cours du mois de novembre 2017 un avis de rappel aux propriétaires ayant des sommes dues envers la municipalité;

Considérant que la Ville ne peut se permettre de perdre des sommes lui étant dues en raison des délais de prescription et qu'elle doit établir une politique égale pour tous les contribuables;

Considérant que la Ville doit transmettre à la MRC du Haut-St-François au plus tard le 16 mars prochain, la liste des propriétés qui seront vendus pour les taxes le 14 juin 2018;

Considérant que la MRC du Haut-St-François facturera des frais importants pour les dossiers reçus;

2018-01-008

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil de la Ville de Scotstown transmette un dernier avis de rappel par lettre recommandée avec les frais applicables aux contribuables suivants :

- . Ceux dont le compte de taxe des années 2016 et 2017 ayant un solde plus élevé que cinquante dollars (50 \$) ;
- . Certains dossiers à la suite de la Réforme cadastrale, dont le nom du propriétaire ou l'adresse postale n'existe pas;

Ces contribuables devront acquitter le montant inscrit sur la lettre accompagnant l'avis de rappel au plus tard le 2 mars 2018, sans quoi leur dossier sera envoyé à la MRC du Haut-St-François pour la vente pour taxes.

ADOPTÉE

5.5 Les Fleurons du Québec (renouvellement)

Ce dossier est reporté à une prochaine séance.

5.6 Formation pour le secourisme en milieu de travail

Considérant que la Ville de Scotstown doit permettre aux élus, à ses employés ou aux bénévoles de travailler de façon sécuritaire et que ceux-ci peuvent être interpellés dans le cadre de leur fonction à porter secours à une collègue de travail ou auprès d'un citoyen;

Considérant que la Ville a l'opportunité d'offrir une formation de secourisme en milieu de travail gratuitement à 3 personnes;

2018-01-009

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que cette formation soit suivie par l'employé aux travaux publics ainsi que 2 autres personnes gravitant autour de la municipalité parmi ses élus, employés ou bénévoles.

Cette formation sera dispensée à Scotstown afin de permettre une participation active des commerces ou industries qui souhaitent participer selon leurs critères.

ADOPTÉE

5.7 Milieus humides – Financement des nouvelles responsabilités (FQM)

CONSIDÉRANT QUE la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

CONSIDÉRANT la sanction le 16 juin 2017 de la *Loi n° 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques* par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

CONSIDÉRANT que la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

CONSIDÉRANT l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

CONSIDÉRANT qu'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

CONSIDÉRANT QUE les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi n° 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec.

2018-01-010

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE DEMANDER au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

DE DEMANDER au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la *Loi n° 132* pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

DE DEMANDER à l'ensemble des MRC du Québec d'adopter et de transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

5.8 Déclaration commune – Forum des communautés forestières (FQM)

CONSIDÉRANT QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

CONSIDÉRANT QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent pour plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

CONSIDÉRANT QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

2018-01-011

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPUYER la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017 ;

DE DEMANDER à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

DE TRANSMETTRE cette résolution au premier ministre du Québec (c.c. : Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Ministre des Finances (MFQ), Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)) et au premier ministre du Canada.

ADOPTÉE

5.9 Journal Haut-St-François – Contribution 2018

2018-01-012

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la ville contribue financièrement au Journal Le Haut-St-François pour l'année 2018 au montant total de 537,90 \$.

ADOPTÉE

5.10 Avis de motion / Règlement

5.10.1 Avis de motion du règlement 454-18 - Règlement autorisant le passage des véhicules hors routes de type quads et côte à côte sur la rue Albert (route 257) de l'intersection de la 214 jusqu'à la limite du Canton de Lingwick, le chemin Dell, la rue de Ditton (route 257) et le chemin MacNamée et l'abrogation du règlement 447-17 et dépôt du projet de règlement

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, Madame la directrice générale procède au dépôt et à la présentation du projet de règlement numéro 454-18 abrogeant le règlement numéro 447-17 autorisant le passage des véhicules hors routes de type quads et côte à côte sur la rue Albert (route 257) de l'intersection de la 214 jusqu'à la limite du Canton de Lingwick, le chemin Dell, la rue de Ditton (route 257) et le chemin MacNamée.

2018-01-013

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, le conseiller, Monsieur Iain MacAulay, donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement autorisant le passage des véhicules hors routes de type quads et côte à côte sur la rue Albert (route 257) de l'intersection de la 214 jusqu'à la limite du Canton de Lingwick, le chemin Dell, la rue de Ditton (route 257) et le chemin MacNamée avec dispense de lecture.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, le responsable de l'accès aux documents de la Ville délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté. Des frais de photocopies peuvent s'appliquer selon le règlement 453-17.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

5.11 Rencontres / invitations / formations / congrès / représentation

5.11.1 Rencontre avec M. Ghislain Bolduc, Député

Dans le cadre de la tournée des conseils municipaux par Monsieur Ghislain Bolduc, Député, les membres du conseil se réuniront au cours des prochains jours pour faire part des projets et priorités ainsi que du plan d'action de la ville de Scotstown.

5.11.2 10-01-2018 à 13 h : Dossier : Route 257 – Rencontre du comité

Une rencontre du comité pour le dossier de la route 257 aura lieu le 10 janvier prochain.

2018-01-014

SUR LA PROPOSITION unanime des membres du conseil, il est résolu

Que les représentants de la Ville de Scotstown participent à cette rencontre.

ADOPTÉE

5.11.3 12-01-2018 de 15 h à 16 h 30 : MAMOT – Invitation pour une rencontre avec le ministre M. Martin Coiteux dans le cadre de sa tournée régionale à Lac Mégantic

2018-01-015

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le maire, Monsieur Dominique Boisvert, participe à l'invitation visant une rencontre avec le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux, le 12 janvier prochain à Lac Mégantic.

Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.

ADOPTÉE

5.11.4 RAPPEL : 16-01-2018 à 13 h 30 – MRC du Haut-Saint-François : Invitation aux conseils municipaux

2018-01-016

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Noëlle Hayes, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les membres du conseil de la Ville de Scotstown ainsi que la directrice générale participent à l'invitation de la MRC du Haut-Saint-François, le 16 janvier prochain pour une rencontre d'informations sur leurs services auprès des municipalités.

En raison de la participation de la directrice générale à cette rencontre, le bureau municipal sera fermé. Un avis sera diffusé sur la page Facebook de la ville ainsi que dans la porte de l'Hôtel de Ville.

Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.

ADOPTÉE

5.11.5 18-01-2018 et 1-02-2018 – Table d'harmonisation du Parc National Mégantic

2018-01-017

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le maire Monsieur Dominique Boisvert est nommé représentant de la Ville de Scotstown au sein de la Table d'harmonisation du Parc Nationale Mégantic.

Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.

ADOPTÉE

2018-01-018 **5.11.6** **27-01-2018 : Association des minimaisons à Sherbrooke**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le maire Monsieur Dominique Boisvert participe à une rencontre d'information par l'Association des minimaisons à Sherbrooke le 27 janvier 2018.

Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.

ADOPTÉE

2018-01-019 **5.11.7** **3-02-2018 – CLD HSF : Forum agricole et forestier du Haut-Saint-François à East-Angus**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseiller, Monsieur Iain MacAulay participe au Forum agricole et forestier du Haut-Saint-François qui aura lieu le 3 février 2018 à East-Angus.

Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.

ADOPTÉE

2018-01-020 **5.11.8** **7-02-2018 – Chambre de commerce du Haut-St-François : Déjeuner Projet Weedon-MYM (Club de golf East Angus à 8 h 30, coût : 20 \$ par personne)**
SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal ne retienne pas cette invitation.

ADOPTÉE

6. Sécurité publique

6.1 Sécurité incendie :

6.1.1 Achat d'un téléavertisseur et vérification d'un appareil

Considérant que le service incendie à des appareils de communication tels que téléavertisseurs qui doivent être fonctionnels en tout temps pour pouvoir intervenir dans les meilleurs délais;

Considérant qu'un téléavertisseur actuel semble avoir des défauts;

2018-01-021 SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un téléavertisseur neuf auprès de la compagnie Communication Plus (Sherbrooke) au montant approximatif de 495 \$ plus les taxes et que le téléavertisseur défectueux soit vérifié et réparé.

ADOPTÉE

6.1.2 Rapport du directeur incendie

Monsieur René Charron, directeur incendie, a transmis son rapport du mois de décembre directement par courrier électronique et tous les membres du conseil ont reçu une copie.

7. Voirie

7.1 Transport de personnes HSF – Prévisions budgétaires 2018

ATTENDU que l'organisme Transport de personnes Haut-Saint-François assure le transport des personnes à mobilité réduite sur le territoire de la MRC du Haut-St-François;

ATTENDU que la Ville de Scotstown adhère à l'organisme Transport de personnes HSF dont la Ville Mandataire est East Angus;

ATTENDU que la Ville de Scotstown approuve les prévisions budgétaires 2018;

ATTENDU que la Ville de Scotstown approuve la grille tarifaire selon l'article 48.41 de la loi sur les transports.

2018-01-022

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil de la Ville de Scotstown autorise le paiement de sa cotisation annuelle au montant de 5 102 \$.

ADOPTÉE

8. Hygiène du milieu

8.1 Réception de soumission – Fournitures de services techniques et d'entretien pour l'opération des ouvrages de production d'eau potable et des eaux usées – Année 2018

Ce point est annulé.

9. Loisir et culture

9.1 Plaisirs d'hiver – Édition 2018 : Demande de permis de boisson pour réunion

2018-01-023

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Scotstown autorise la demande de permis de boisson pour les festivités de Plaisirs d'hiver qui aura le 17 février 2018 à l'Hôtel de Ville.

La directrice générale est mandatée pour faire la demande à la Société des alcools du Québec au nom de la Ville de Scotstown.

ADOPTÉE

9.2 Demande du Programme de subvention salariale pour un employé

2018-01-024

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown fasse une demande au Centre local d'emploi pour l'obtention d'un programme de subvention salariale pour l'embauche d'un employé responsable de la patinoire et de la surveillance, l'entretien des lieux municipaux (Hôtel de Ville, parcs, etc.) ainsi que pour différentes tâches dans le secteur de la voirie et des travaux publics.

Cette demande vise une période approximativement de 30 semaines pour un horaire de 40 heures par semaine.

La directrice générale est mandatée pour faire la demande auprès du Centre local d'emploi.

ADOPTÉE

2018-01-025

9.2.1 Entretien de la patinoire

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown embauche Monsieur Clayton Burt, résidant de Scotstown pour l'entretien et la surveillance de la patinoire pour l'hiver 2017-2018 et ce conditionnellement à l'acceptation d'un programme de subvention salariale.

Cet emploi selon les conditions exigées viserait l'entretien et la surveillance de la patinoire, l'entretien des lieux municipaux (Hôtel de Ville, parcs, etc.) ainsi que pour différentes tâches dans le secteur de la voirie et des travaux publics. L'horaire de travail de 40 heures par semaines pour une période approximativement de 30 semaines débiterait le plus tôt possible.

ADOPTÉE

9.3 Fête de la pêche – Autorisation pour permis de boisson au Parc Walter-MacKenzie

Dans le cadre des préparatifs de la Fête de la pêche, édition 2018, et des demandes d'aide financière, l'organisme le Comité des Saisons, comité responsable de cet événement doit obtenir de la ville une lettre indiquant que l'accès à la rivière au saumon est gratuit;

2018-01-026

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que la Ville de Scotstown confirme que l'accès à la rivière au saumon est gratuit en tout temps.

Que le Comité des Saisons est autorisé à tenir les festivités de la Fête de pêche, édition 2018, au Parc Walter-MacKenzie et aux demandes de permis de boisson à la Société des alcools du Québec.

ADOPTÉE

9.4 Aucun sujet à ce point.

10. Correspondance et varia

La liste de la correspondance est remise aux membres du conseil. La correspondance sera classée aux documents municipaux.

2018-01-027

10.1 Emploi d'été étudiant

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown appuie les demandes d'emplois étudiants pour la période estivale 2018 pour le camp de jour et le marché public de Scotstown.

La Ville souhaite offrir ces services à la population et encourage vivement les organismes à procéder aux demandes d'emplois étudiants qui constitue une aide importante pour le maintien de ces services.

ADOPTÉE

10.2 _____

10.3 _____

11. Période de questions

Des questions ont été posées par les citoyens présents auxquelles Monsieur Dominique Boisvert, maire, a répondu.

2018-01-028 12. **Fin de la séance**
SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que la séance soit levée. Il est 21 h 30.
ADOPTÉE

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

VILLE DE SCOTSTOWN

Dominique Boisvert, maire

Monique Polard, directrice générale